

Sncf Réseau nomme un médiateur pour la voie mère



Lors des réunions publiques de 2018, la communication entre Sncf Réseau et les riverains de la voie mère a été parfois difficile.

Projet délicat qui a donné lieu à une série de réunions publiques assez tendues en 2018, le projet de modernisation de la voie mère revient pour un nouveau débat. Sncf Réseau annonce, sans plus de précision à cette heure, qu'une réunion publique d'information aura lieu en décembre.

En amont de cette rencontre, Sncf Réseau s'est adjoint les services de l'agence Eker, présentée comme spécialiste du dialogue public. Un choix motivé, explique l'aménageur, « *par la multiplicité des acteurs autour du projet* ». Des acteurs actuellement approchés par l'agence Eker, dans le cadre de son étude de contexte.

Jean-Pierre Gouverneur, habitant de la rue Duguay Trouin et secrétaire de l'association Tranquillité Riverains Voie Mère, s'est entretenu par téléphone avec le collaborateur de l'agence Eker : « *Pour moi il est plus un organisateur de réunion qu'un médiateur, observe le Calaisien. Ça avait déjà été le cas pour les autres réunions publiques. Je lui ai demandé que tous les points qui nous préoccupent soient abordés un par un : le technicentre, les murs anti-bruit, parmi tous les autres points.* »

Le but, explique Sncf Réseau, est « *d'identifier les avis et les attentes des acteurs et parties prenantes de l'opération. L'objectif, en relevant tous les points de vue, est de satisfaire au mieux les attentes de chacun, tout en veillant à la réalisation du programme tel qu'il est souhaité par les partenaires du projet.* » .

QU'EST-CE QUE LA VOIE MÈRE ?

SNCF Réseau va moderniser la voie mère, une voie ferrée qui mène des Fontinettes au port de Calais. Ces travaux estimés à 53 millions d'euros, seront payés à 80% par l'État et à 20% par la Région.

Le but est d'accompagner la hausse du fret consécutive à l'agrandissement du port de Calais. Le trafic actuel de 7 allers-retours quotidiens doit augmenter jusqu'à 12 allers-retours quotidiens en 2030, et 15 en 2040.

Une association, Tranquillité Riverains Voie Mère, s'est constituée en 2018 pour défendre la tranquillité des riverains, soumis au bruit et aux vibrations dus au passage des trains.